

UNIVERSITE DE SANTE PUBLIQUE DU MAGHREB

2ème Annonce, Juillet 2019

Pour sa 7ème année, l'Université de Santé Publique du Maghreb se tiendra en Algérie, à Oran. Elle est coorganisée avec le Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC-Oran), en partenariat avec les Facultés de Médecine d'Oran et de Tlemcen.

Initiative indépendante de professionnels de la santé publique du Maghreb (Groupe d'Initiative¹), cette semaine de formation continue et d'échanges s'inscrit dans un réseau d'Universités sœurs de santé publique (Besançon, Dakar, Bruxelles, Maghreb et Haïti).

Après 5 sessions en Tunisie (2012, 2013, 2014, 2015, 2017) avec le soutien de l'UNFPA et des Facultés de Médecine de Tunis et de Sousse, puis à Rabat avec le soutien de l'ENSP du Maroc (2016),

**la 7ème session se tiendra au CRASC-Oran,
du Samedi 28 septembre (16h) au Jeudi 3 Octobre 2019(13h).**

Pour

- ▶ mieux nous connaître dans nos diversités de métiers, de pays, de cultures,
- ▶ échanger à partir de nos savoirs et de nos expériences,
- ▶ travailler sur des questions de santé publique, qui concernent nos sociétés.

Selon

- ▶ une pédagogie valorisant l'expression, l'expérience et les compétences,
- ▶ où chaque participant suit toute la semaine un module parmi la liste proposée et selon ses vœux, avec l'aide d'animateurs/ facilitateurs.

Des temps communs lors de

- ▶ séances d'ouverture, de restitution et de synthèse,
- ▶ des tables rondes controversées sur des sujets d'actualité,
- ▶ des activités culturelles en lien avec le patrimoine de nos pays.

Participants

Ce lieu est ouvert, sans pré requis, à des professionnels, des élus, des citoyens s'intéressant aux champs sanitaire, social, et /ou éducatif.

Des intervenants de tous horizons

Outre les apports de chacun, des intervenants provenant de différents pays - universitaires, chercheurs, professionnels ou représentants d'associations ou d'institutions- seront parmi nous pour partager leurs analyses et travaux.

Pour la session 2019

Une thématique centrale et commune :

**« Améliorer l'accès aux soins essentiels pour tous,
une nécessité et une urgence dans nos pays »**

Nos travaux déboucheront sur une plateforme de propositions en direction des décideurs, des professionnels et des usagers, dans l'intérêt de chacun et de tous.

¹Béchir Zouari, Leila Joudane, Abdelmadjid Benhamida, Abdelwahed El Abassi, Hedi Achouri, Ali Mtiraoui, (Tunisie) ; Mohamed-Mahmoud Hacen(Mauritanie), Mohammed Belhocine, Omar Brix, (Algérie)

Chacun des 6 modules programmés traitera cette thématique commune à partir d'un angle spécifique :

1. **Santé et développement** : Levier économique et droit pour tous : quelles stratégies à déployer dans nos politiques ?
2. **Santé et protection sociale** : Une couverture universelle pour assurer des services essentiels pour tous : comment y parvenir ?
3. **Offre et organisation des soins** : Une filière de soins repensée autour des usagers : comment rénover nos services et mettre en synergie tous les niveaux et secteurs, publics et privés ?
4. **Santé de la mère et de l'enfant** : Réduire la mortalité maternelle et néonatale : quels objectifs atteignables en appui sur des services essentiels en continu ?
5. **Qualité en santé et management** : La qualité est-elle à notre portée ? Et de quelle qualité parle-t-on ?
6. **Médicaments** : Tous les médicaments, quels qu'en soient les coûts et les risques ou l'essentiel pour tous, en tous temps ?

Modalités d'inscription

Le nombre de participants par module est limité à 20 personnes. Les bulletins d'inscription (accessible sur le site) doivent parvenir à l'adresse suivante uspm2019@crasc.dz ou uspm2019@gmail.com.

La date limite d'inscription est fixée **au 05 Septembre 2019**.

Le financement

- concerne la mise à disposition des lieux et supports pédagogiques, le transport, l'hébergement, la restauration et les activités culturelles,
- est assuré en partie par les participants et des subventions d'institutions, nationales et internationales, qui n'ont pas de liens de conflits d'intérêts, selon la charte qui nous réunit,
- est géré (recettes et dépenses) par le CRASC, et dont le bilan sera publié et mis à disposition des bailleurs et des participants.

Les frais de participation

A la charge des intéressés :

- Locaux : 5 000 DA (frais d'inscription, repas du midi et pauses café)
- Nationaux : 10 000 DA (inscription, repas du midi, pauses, + hébergement)
- Internationaux : 100 € (inscription, repas du midi, pauses, + hébergement).

Les frais de transport sont à la charge des intéressés, hormis les navettes locales,

Assurés par des institutions :

- sont estimés à un forfait global de 600 € ou équivalent/participant,
- comprennent les frais d'inscription, repas, pauses, hébergement et transport,
- sont à verser au compte USPM7, gérés par le CRASC.

Renseignements

Sabrina Fahas et Ibtissem Iles : E-mail : uspm2019@crasc.dz et uspm2019@gmail.com; Tél : +213 (41) 62 06 95 / 62 07 03 / 62 07 05 / 62 07 11
Pr. Leila Houti : leilahouti@yahoo.fr

